

ANNEXE II

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Modalités de certification du DC 1 – La relation éducative spécialisée

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs correcteurs
Bloc de compétences n° 1 : Construction de la relation éducative					
Evaluer la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> – Adopter une posture réflexive sur sa pratique professionnelle – Mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'éducation spécialisée 	Présentation du parcours de formation	Présentation orale par l'étudiant de l'analyse réflexive de son parcours de formation	Epreuve organisée par l'établissement de formation 3 travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture...) intégrés au livret de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : <ul style="list-style-type: none"> – temps de présentation par le candidat : 10 min – temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min 	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Bloc de compétences n° 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif					
Evaluer la capacité du candidat à : <i>Objectifs généraux</i> <ul style="list-style-type: none"> – Analyser une question sociale ou un questionnement professionnel en montrant l'articulation entre théorie et pratique – Mener une démarche rigoureuse et cohérente en s'appuyant sur une méthodologie de recherche – Prendre de la distance vis-à-vis de la réalité sociale, déconstruire ses représentations et les reconstruire par rapport à des références théoriques et la réalité du terrain <i>Objectifs spécifiques</i> <ul style="list-style-type: none"> – Appréhender la relation éducative spécialisée dans une démarche éthique – Faire le lien entre son engagement professionnel, les apports théoriques et cliniques et les propositions éducatives – Observer, rendre compte et analyser des situations éducatives – Formuler une problématique éducative – Proposer des actions éducatives à partir des besoins des personnes 	Mémoire de pratique professionnelle	Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	Epreuve en centre d'examen organisée par le rectorat Ecrit de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1 La note de l'écrit est proposée par les correcteurs avant la soutenance du mémoire de pratique professionnelle. La note finale retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » est la moyenne de la note obtenue à l'écrit et de la note obtenue à l'oral. Exemple : Note écrit = 11 Note oral = 12 Note retenue pour l'épreuve « Mémoire de pratique professionnelle » = 11,5/20	Soutenance orale : 40 min dont : <ul style="list-style-type: none"> – temps de présentation par le candidat : 10 min – temps d'échanges avec les examinateurs : 30 min 	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 1 : moyenne des 2 notes					

Modalités de certification du DC 2 – Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs correcteurs
Bloc de compétences n° 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif					
Evaluer la capacité du candidat à : – Mobiliser des connaissances théoriques en lien avec les champs disciplinaires concernés – Mobiliser la méthodologie de la conception et de la conduite de l'action socioéducative	Etude de situation individuelle ou collective	A partir d'une situation transmise au candidat par l'établissement, élaboration d'une synthèse de situation éducative, d'un diagnostic socio-éducatif et d'une proposition éducative ou dissertation sur une question éducative Il revient à l'établissement de formation de retenir le type d'épreuve proposée.	Epreuve organisée par le l'établissement de formation Epreuve écrite : coefficient 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Bloc de compétences n° 4 : Conception et conduite d'un projet éducatif					
Evaluer la capacité du candidat à : – Mobiliser la méthodologie de conception et de conduite de projet – Analyser son positionnement professionnel dans le projet éducatif spécialisé	Projet éducatif spécialisé	Présentation d'un projet socio-éducatif à dimension culturelle, artistique réalisé collectivement pendant la formation et soutenance orale individuelle	Epreuve organisée par le l'établissement de formation Ecrit de 10 à 12 pages Coefficients : Ecrit collectif : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : – temps de présentation par le candidat : 10 min – temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 2 : moyenne des 3 notes					

ANNEXE II

Modalités de certification du DC 3 – Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Bloc de compétences n° 5 : Expression et communication écrite et orale					
Evaluer la capacité du candidat à : - Rédiger et transmettre de l'information	Elaboration d'une communication professionnelle	A partir d'une situation rencontrée lors d'une période de formation pratique, élaboration d'une communication professionnelle pour un destinataire cible	Epreuve organisée par l'établissement de formation Coefficient : Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Bloc de compétences n° 6 : Communication professionnelle en travail social					
Evaluer la capacité du candidat à : - Analyser un ou plusieurs enjeux du travail d'équipe et de la dynamique institutionnelle	Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles	Dossier élaboré à partir de pratiques professionnelles sur les enjeux du travail d'équipe permettant de montrer les liens entre les dynamiques institutionnelles, le travail d'équipe et l'accompagnement des personnes	Epreuve organisée par l'établissement de formation Dossier de 8 à 10 pages Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 3 : moyenne des 3 notes					

Modalités de certification du DC 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Objectifs de l'épreuve	Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Organisation et cadre de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Bloc de compétences n° 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels					
Evaluer la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les politiques sociales - Se positionner dans un travail partenarial - Participer à une réflexion collective 	Contrôle de connaissances sur les politiques sociales	Devoir sur table Portant sur les connaissances des politiques sociales et élaboration d'une proposition d'action partenariale ou d'une aide à la décision	Epreuve organisée par l'établissement de formation Coefficient : Ecrit : 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire
Bloc de compétences n° 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires					
Evaluer la capacité du candidat à : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître, analyser un environnement institutionnel et s'y situer en situation professionnelle - Utiliser les différentes ressources de l'environnement institutionnel et partenarial en situation professionnelle (politiques sociales et dispositifs) 	Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale	A partir d'un questionnement de terrain, d'une intervention observée ou à laquelle a participé l'étudiant en formation pratique, analyse d'un ou plusieurs enjeux des politiques sociales mobilisées et la place des acteurs	Epreuve organisée par l'établissement de formation Dossier écrit entre 8 et 10 pages Coefficient : Ecrit : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 min dont : <ul style="list-style-type: none"> - temps de présentation par le candidat : 10 min - temps d'échanges avec les examinateurs : 20 min 	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DC 4 : moyenne des 3 notes					